

22 septembre
2026

Du consensus à la mise en œuvre

L'Europe spatiale de défense après le Sommet de Paris

Florence DUVEILLER

Florence Duveiller est ingénieure de l'armement et officier insérée au sein du Laboratoire de recherche sur la défense à l'Ifri.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 979-10-373-1272-3

© Tous droits réservés,
Paris, Ifri, 2026.

Image : La maquette d'Ariane 6 sous la verrière du Grand Palais, Paris, 9 septembre 2026
© Florence Duveiller

Comment citer cette publication :

Florence Duveiller,
« Du consensus à la mise en œuvre.
L'Europe spatiale de défense après le Sommet de Paris »,
Éditoriaux de l'Ifri, Ifri,
22 septembre 2026.

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15
Tél.: (0)1 40 61 60 00
E-mail: accueil@ifri.org
www.ifri.org

Les 9 et 10 septembre 2026, Paris a accueilli le Sommet international sur l'espace, organisé par la France et l'Allemagne autour de trois axes : économie spatiale ; sciences et exploration ; sécurité de l'espace. Sur ce dernier volet, les discours des responsables politiques présents convergent : même lecture de la dégradation du contexte, même nécessité d'autonomie et de coopération, même convergence sur les capacités critiques à développer. Une vision commune semble se dessiner mais les conditions de sa concrétisation sont loin d'être acquises.

Une vision commune

À partir de 2019, les États-Unis et la France actent un basculement : l'espace n'est plus seulement un domaine de science, d'innovation, de coopération et d'opportunités économiques, mais aussi un milieu de conflictualité. La guerre en Ukraine en a accéléré la prise de conscience¹. La sécurité des infrastructures spatiales est désormais un enjeu de sécurité des populations, de souveraineté et de liberté d'action, ainsi qu'une condition du succès des opérations militaires terrestres.

Pour le spatial de défense européen, la convergence de position issue du Sommet tient en deux exigences : garantir l'indépendance européenne et coopérer. L'autonomie ne signifie pas pour autant l'isolement, mais la capacité à choisir

ses partenaires. L'Europe continue de défendre un usage pacifique de l'espace, encore faut-il disposer de capacités crédibles pour le garantir. Les priorités sont identifiées : navigation, communications sécurisées, imagerie, alerte avancée, connaissance de la situation spatiale, accès autonome à l'espace et protection face aux menaces cyber.

Les objectifs sont clairs et partagés : protéger la sécurité et la souveraineté européennes, préserver la liberté d'action et disposer des capacités critiques à une échelle qu'aucun État ne peut atteindre seul. L'Europe dispose d'une longue expérience spatiale, d'une base industrielle de premier plan, de compétences scientifiques et techniques et de talents qualifiés, mais ce ne sont pas des garanties de succès. Plusieurs interventions, dont celles de la présidente de la Commission européenne et du directeur de l'Agence spatiale européenne (ESA), alertent sur le risque de décrochage face aux principales puissances spatiales et sur la nécessité d'accélérer, d'investir et de rester à la pointe technologique.

La convergence vers une vision commune et des objectifs partagés reste toutefois à éprouver dans sa mise en œuvre : interopérabilité, emploi commun, arbitrages industriels, budgétaires et de souveraineté.

L'interopérabilité comme modèle

Le projet de constellation européenne de communications sécurisées IRIS² montre les difficultés du modèle commun. Coûts, gouvernance et partage industriel ont nourri les tensions. Dans le spatial de défense, l'Europe s'oriente moins vers ce modèle commun que vers des systèmes nationaux interopérables. Le programme militaire d'observation MUSIS (*Multinational Space-based Imaging System*) l'illustre : les moyens optiques français et les radars allemands et italiens restent nationaux, avec un accès aux données organisé. Pour l'alerte avancée, JEWEL (*Joint Early Warning for a European Lookout*) suit la même logique : un satellite français détectera les tirs par infrarouge tandis qu'un satellite allemand sera chargé d'en préciser la localisation².

Paris et Berlin s'accordent sur ce modèle qu'est l'interopérabilité. Le ministre de la défense allemand Boris Pistorius défend le « *pooling and sharing* » et des architectures ouvertes intégrant rapidement de nouvelles briques technologiques³. Côté français, la ministre des Armées, Catherine Vautrin, insiste sur l'objectif de bâtir un ensemble « cohérent, crédible » pour mener des opérations conjointes⁴.

S'accorder sur un modèle ne garantit pas son succès et quatre conditions majeures émergent, avec la définition de standards et d'interfaces communs en premier lieu. Cependant, certains systèmes sont déjà déployés, chacun avec son industriel propre. La difficulté est de déterminer qui fixe la norme et comment intégrer l'existant. Le risque est de produire *a posteriori* des passerelles coûteuses entre des architectures conçues séparément.

Le partage de l'information est tout aussi structurant. Une architecture fédérée n'a de valeur que si les États partagent des données suffisamment riches et rapidement. Classification, règles de diffusion et droits d'usage restent souverains. Une interface ne garantit ni l'accès à la donnée ni une appréciation commune de la situation.

L'interopérabilité doit aussi être éprouvée en opération. Disponibilité des moyens, astreintes, maintenance et formation des équipes – notamment si l'exploitation repose sur des opérateurs civils (Galileo) – conditionnent la capacité à agir en temps de crise. C'est tout le sens des exercices et des opérations conjoints défendus par Catherine Vautrin. La chaîne de commandement reste à définir. Boris Pistorius propose un « European Space Component Command » en Allemagne, sans qu'un consensus européen ni son articulation avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ne soient établis.

Éviter les redondances sera difficile. La pression en faveur de systèmes nationaux augmente avec la perception de la menace, les budgets en hausse et la volonté de soutenir des bases industrielles nationales concurrentes. Josef Aschbacher, directeur de l'ESA, alerte sur le risque de « silos » et de duplication. Connecter les capacités nationales peut produire un ensemble puissant, mais l'interopérabilité reste à concrétiser. L'enjeu est d'éviter les doublons coûteux sans supprimer les redondances utiles à la résilience⁵.

Une préférence européenne à géométrie variable

L'interopérabilité ne garantit pas l'autonomie, encore faut-il maîtriser le financement, la production et l'achat des capacités. La France défend la version la plus exigeante de la préférence européenne qu'Emmanuel Macron définit ainsi : « dédier tout le marché institutionnel européen, sans exception, et flécher la commande publique vers nos acteurs⁶ ». La Commission européenne rejoint largement la logique française et soutient l'agrégation de la demande pour offrir une commande « claire et prévisible », notamment pour les lanceurs⁷.

L'Allemagne formule une position plus prudente, davantage centrée sur la concurrence, l'innovation et l'ouverture des partenariats. Boris Pistorius défend une concurrence réelle, des cycles d'innovation plus courts et des architectures ouvertes. Il place les partenaires européens et internationaux sur le même plan dans son discours et souhaite ouvrir les achats à des partenariats de gouvernement à gouvernement, sans en préciser le périmètre. Berlin n'est toutefois pas opposé à la préférence européenne, puisque l'Allemagne a signé la déclaration « Europe as a 21st Century Space Power », texte politique adopté par 25 États membres de l'Union européenne (UE) lors du Sommet pour renforcer l'autonomie et la compétitivité spatiales européennes. Elle prévoit notamment que les investissements financés par l'UE doivent bénéficier « principalement » à l'industrie européenne⁸.

Tous les États ne donnent pas la même profondeur à la préférence européenne. Pour certains, elle doit se traduire par une exclusivité du marché institutionnel au bénéfice des acteurs européens, tandis que pour d'autres, elle consiste à les privilégier sans exclure systématiquement des partenaires extérieurs. Reste à définir ce qu'est un acteur « européen » en termes de propriété, de contrôle, d'implantation et de chaîne de valeur, et les exceptions admises pour le coût, le délai ou l'urgence. Ces choix touchent directement à la souveraineté européenne. Si les États qui investissent le plus divergent sur l'éligibilité et la commande publique, l'augmentation des budgets peut renforcer l'écosystème européen comme accroître les dépendances et les fragmentations. C'est au moment de passer des principes aux achats que la cohérence européenne sera réellement testée.

L'après-Sommet

Le Sommet a eu le mérite de mobiliser la communauté spatiale européenne et internationale jusqu'au plus haut niveau politique et industriel. Il a aussi confirmé une convergence sur l'essentiel : la dégradation du contexte, le besoin d'autonomie, la nécessité de coopérer et les capacités à développer. La création du Forum européen du spatial de défense donne désormais un cadre dédié pour prolonger ce dialogue et rapprocher les pratiques.

Cette convergence de vision devra toutefois résister à la réalité opérationnelle. L'interopérabilité suppose des standards communs, le partage de données sensibles, des chaînes de commandement claires et des capacités réellement disponibles en temps de crise. L'autonomie suppose, elle, des choix cohérents en matière de financement, de commande publique et de politique industrielle. Le succès du Sommet se mesurera donc surtout à l'après-Sommet et à la capacité des Européens à transformer une ambition commune en capacités conçues, financées, achetées et employées ensemble.

-
1. Discours du commissaire Kubilius au Sommet international du spatial sur l'espace, Commission européenne, 10 septembre 2026.
 2. Compte rendu de la première séance du jeudi 7 mai 2026, Assemblée nationale, 7 mai 2026.
 3. Discours du ministre de la Défense au Sommet international sur l'espace, Ministère fédéral allemand de la Défense, 10 septembre 2026.
 4. Discours de Madame Catherine Vautrin, Ministère des Armées et des Anciens combattants, Paris, 10 septembre 2026.
 5. F. Loeve, « Europe's Space Chief Raises Need for the Region to Coordinate Its Satellite Plans », Reuters, 10 septembre 2026.
 6. Discours du Président de la République dans le cadre du Sommet international sur l'espace, Paris, Palais de l'Élysée, 10 septembre 2026.
 7. Discours de la présidente Ursula von der Leyen au Sommet international sur l'espace, Commission européenne, 10 septembre 2026.
 8. « Europe as a 21st Century Space Power: For a Competitive, Autonomous and Ambitious European Space Policy », Paris, Palais de l'Élysée, 10 septembre 2026.